



ZONE DE DISTRIBUTION : BOUGNON

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022</p> <p>L'eau a présenté un (ou plusieurs) résultat non satisfaisant (dépassement de référence(s) de qualité bactériologique). L'eau a présenté un excès de sous-produits de désinfection. L'eau distribuée reste de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <p>A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non-conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 11 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 458 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>La commune est alimentée par le syndicat mixte des eaux du Breuchin. L'eau est prélevée dans deux puits (nappe alluviale du Breuchin).</p> <p>Elle subit un traitement de reminéralisation, de mise à l'équilibre et de désinfection au chlore avant d'être distribuée.</p> <p>Votre réseau alimente 524 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par la commune de Bougnon.</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : la commune de Bougnon.</p>	<p>BACTÉRIOLOGIE</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>A Très bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
	<p>NITRATES</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>A Bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 10,8 mg/L Valeur maxi : 13 mg/L</p>
	<p>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>A Bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Nombre de mesures : 696 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,086 microgramme/L (esa metolachlore)</p>
<p>Quelques conseils</p> <p>ADOUCCISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p>SÉCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.</p> <p>ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>	<p>TURBIDITÉ</p> <p>Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.</p>	<p>A Très bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 11 Valeur maxi : 1,6 NFU</p>
	<p>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</p> <p>DURETÉ</p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Eau peu calcaire</p> <p>Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 12,7 °f Valeur maxi : 13,6 °f</p>
<p>Pour aller plus loin</p> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>		

Édité le 10/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.